

Quand le soutien en seconde passe par un site internet

Connexion soutien !

Le soutien aux élèves s'avère un enjeu majeur pour l'Éducation nationale – rectorat et lycées – mais aussi pour la Région des Pays de la Loire. C'est ainsi que, pour la seconde année, une expérimentation s'est mise en place dans des lycées volontaires. Au centre de cette innovation, l'accompagnement d'élèves de seconde en mathématiques, physique et français, via une plateforme numérique. Voici donc un bilan d'étape de l'expérience conduite au lycée David-d'Angers.

Lycée David-d'Angers Angers [49]

Propos recueillis par C. Riou
auprès de J.-M. Boucher, proviseur, S. Salmier, professeure de mathématiques, M. Legrand, professeur de sciences physiques, P. Ducler, IA-IPR et conseiller TICE du rectorat de Nantes, D. Cottrel, chargé de mission TICE au rectorat, S. Chaillot, chef de projet parascolaire (Institut de Rennes), Y. Nivelles, chargé de mission, direction de l'Éducation de la Région des Pays de la Loire

Désormais, quand le proviseur d'un lycée général, comme le lycée David-d'Angers, accueille à la rentrée et en toute solennité les quelque deux cent soixante-dix nouveaux élèves de classe de seconde, il les met d'emblée face aux six années qu'ils entament à ce jour. Trois ans pour le lycée, trois ans pour un niveau licence ! C'est la norme qui, progressivement, s'impose à tous, que le cursus passe par une voie générale ou technologique. Si, longtemps, le volet d'orientation attaché à la classe de seconde s'est accompagné dans les lycées sans options spécifiques d'une réorientation importante, il engendrait en outre un volant de doubléments conséquent. Désormais, on s'accorde à penser que les difficultés d'apprentissage ou d'adaptation des lycéens doivent être prises en compte de manière précoce et multiple dans des dispositifs plus personnalisés, comme les modules ou l'aide individualisée. Mais comme ces espaces classiques s'avèrent insuffisants, chacun déploie des ressources "maison" : tutorats ou ateliers d'apprentissage. Parallèlement, on le sait, familles et élèves ont souvent recours à d'autres accompagnements qui ne relèvent pas tous des missions de service public ! Les offres privées de soutien ou les abonnements à des aides en ligne sont un recours. C'est donc pour offrir un accompagnement scolaire complémentaire que la Région des Pays de la Loire et le rectorat ont décidé de travailler conjointement pour proposer aux lycées de l'académie de Nantes un dispositif de soutien gratuit et validé.

En toute logique

Revenons donc à la logique qui voit s'associer la Région et le rectorat et qui pousse des établissements à se lancer dans l'aventure. Ne masquons pas les raisons économiques. Le coût d'une année de scolarité en lycée général était, au moment où l'opération a été initiée, évalué à plus de 10 000 € (statistiques du ministère de l'année 2006). À cette donnée économique, il faut ajouter le sentiment d'échec et de doute sur l'efficacité d'un doublement, de mise chez beaucoup d'adultes, enseignants et parents. Des questions se posent : ces adolescents qui ne parviennent pas à intégrer les nouvelles exigences du lycée sont-ils en proie à des difficultés passagères ? Leur faut-il une aide momentanée ? Comment conjuguer l'aide indi-



vidualisée et l'avancée des programmes ? Leur suffirait-il de refaire une seconde fois la même chose pour réussir ?... Chacun sait que la situation est complexe. Assez pour qu'une expérimentation réunisse à la fois le Conseil régional des Pays de la Loire en la personne d'Yves Nivelles, chargé de mission à la direction de l'Éducation et le rectorat, en la personne du conseiller TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'éducation), Patrick Ducler. Le projet est né de la volonté partagée d'apporter un accompagnement en ligne, d'abord destiné aux lycéens internes. Pour cela, les partenaires se sont tournés vers des structures existantes comme le Cned (centre national d'enseignement à distance) et la Rue des Écoles (Maif, mutuelle d'assurance des instituteurs de France) pour préciser un appel d'offre. C'est ainsi qu'a été expérimenté ce type de dispositif dans trois disciplines générales, mais aussi dans un certain nombre de domaines professionnels.

Appel d'offre

Dans la plupart des lycées, et particulièrement dans un lycée général comme David-d'Angers, le choix s'est tourné vers le dispositif offert par le Cned. Le principe général vise à proposer un soutien, vécu par le jeune comme une plage d'autonomie, mais dans lequel l'enseignant garde toute sa place en tant que prescripteur et évaluateur. Les partenaires ont donc réalisé un appel d'offres aux lycées. Au total, en cette fin d'année 2008-2009, ce sont quelque cent soixante élèves qui ont, sur six mois, bénéficié de plus de mille heures de soutien. Les connexions, ouvertes pour six mois, sont financées par la collectivité territoriale. Tous les partenaires suivent conjointement les résultats de ce travail pour passer à une phase éventuelle de généralisation. Au lycée David-d'Angers, l'offre a été saisie pour mieux accompagner

les élèves de seconde. Traditionnellement, un bilan s'effectue à la mi-octobre, qui permet de détecter des élèves en difficulté. C'est donc vers eux que vont se concentrer l'attention et l'accompagnement. Pendant cette période, les enseignants sont invités à prendre connaissance des outils et cours disponibles dans leur discipline respective. Durant ce temps de familiarisation et, éventuellement, d'acceptation de l'offre, ils disposent d'un accès à la plateforme (www.campus-electronique.fr/) et d'un identifiant personnel. Bien sûr, un nombre de connexions, a priori suffisant, a été attribué à chaque professeur référent.

Parcours individuel

Pour nous mettre de plain-pied avec la réalité, suivons le parcours d'une élève de seconde que nous nommerons Justine. Elle représente sans doute l'élève qui peut, dans l'état actuel de la ressource proposée, bénéficier prioritairement de ce dispositif de soutien en ligne. En effet, elle a très envie d'aller en première S pour poursuivre des études dans le champ de la santé. Pour autant, dès le premier trimestre de sa classe de seconde, elle s'est vite rendu compte que ses résultats, en sciences physiques, notamment, allaient lui poser problème. Aussi, dès que ses professeurs ont proposé un accès à un espace de travail via le Cned à quelques élèves de sa classe, elle s'est portée volontaire. Après une séance de prise en main un peu laborieuse et "fastidieuse" selon ses dires – mais expérimenter à un prix – elle a suivi le programme de cours et d'exercices, élaboré pour elle par son professeur tuteur. À la question de la régularité et de l'utilité des conseils, elle n'élude pas les réponses : elle concède qu'elle se sert des exercices surtout lorsqu'un contrôle se profile à l'horizon. Si elle regrette le manque de réactivité des corrections proposées par le site et l'obligation d'aller au terme de la procédure prévue dans l'exercice pour

recevoir une aide, elle trouve néanmoins que l'accès aux cours du Cned, les références à d'autres exercices d'application, complètent utilement les aides de ses professeurs. Elle apprécie de pouvoir gérer ce travail à partir des ordinateurs du lycée, certes, mais aussi de chez elle, tard le soir ou tranquillement le dimanche. Aujourd'hui, elle envisage avec une certaine sérénité un troisième trimestre décisif pour son orientation.

Phase de diagnostic

Revenons donc sur le dispositif général tel qu'il a été mis en place cette année au lycée David-d'Angers. Ce dernier accueille chaque année neuf classes de seconde dont les effectifs varient autour d'un seuil de trente-cinq élèves. La pratique montre que ce sont 20 % des élèves qui, dans l'année, relèvent d'un besoin de soutien ou d'accompagnement spécifique. Cela revient à dire que le nombre d'élèves à prendre en compte est de quatre-vingts environ. Le tout est d'établir un diagnostic plus ciblé. Pour cela, il a été considéré que deux séquences ou unités d'apprentissage disciplinaire constituent un temps d'observation raisonnable pour "nourrir" une évaluation circonstanciée. Lors du conseil de mi-trimestre, soit vers la mi-octobre, un temps de synthèse permet à tous les enseignants d'une équipe, d'abord, puis à tous les professeurs principaux de seconde, d'identifier les élèves qui connaissent des difficultés d'adaptation aux exigences de seconde, soit en termes de méthodologie, soit en termes de connaissances. À partir du 1^{er} novembre, peut s'enclencher un processus d'accompagnement. L'aide individualisée existe, certes. Elle permet de remédier à des carences observées et de comprendre, grâce au soutien de proximité, où sont les lacunes spécifiques. Le recours au campus électronique apparaît, dans ce cadre, comme une dimension supplémentaire de l'aide, une dimension qui, outre son efficacité, entre aussi dans une démarche de

réassurance individuelle. Comme cette heure spécifique d'aide n'existe pas à l'emploi du temps des sciences physiques, il n'est pas étonnant que ce soit cette discipline qui se soit lancée la première.

La physique, un laboratoire

Des circonstances particulières ont fait que, dans cette matière, l'une des professeurs, Marine Legrand, titulaire remplaçante, n'avait pas un service plein. En outre, il se trouve que, dans ce département disciplinaire, les enseignants suivent une progression identique. Les conditions étaient donc réunies pour que cette discipline serve ainsi de laboratoire à la mise en place de ce dispositif. Ce que Marine Legrand a particulièrement apprécié, c'est de pouvoir préparer, grâce à la plateforme campus électronique, un plan de travail individualisé. Voyons plus précisément ce qui se fait depuis les avis des conseils de classe du second trimestre. Des élèves ont formulé des vœux pour aller en série S. Or, l'avis du conseil de classe a été défavorable ou mitigé. C'est donc à ces élèves qu'a été dévolu, a priori, ce type d'aide à ce moment de l'année et cela, en collaboration avec les professeurs de la discipline. Une lettre du proviseur a informé les parents. Une heure est attribuée dans l'emploi du temps et le créneau est, dès lors, obligatoire pour des groupes de cinq élèves. Un premier temps est consacré à l'apprentissage de la connexion et à la prise en main de l'outil : consulter le plan de travail, le cours, les exercices, exploiter les demandes d'aide. Pour quinze jours, l'élève est donc autonome. Mais le professeur dispose à distance d'outils de suivi individualisé qui lui permettent de savoir si l'élève s'est connecté. Le tableau de bord dont il dispose lui permet aussi de répondre à des questions plus précises : Quand l'élève travaille-t-il ? Combien de temps ? Où en est-il dans son tableau de marche ? (voir ci-dessous) Tout cela nourrit la séance d'aide

Tableau de marche en physique (Cned)

Le tableau de Mendeleïev				
Date	Activité	Titre	#essais	score(%)
02/03/2009	●	La grenouille de Mendeleïev	1	100
02/03/2009	●	Le tableau de Mendeleïev	1	100

Comment décrire un système en chimie ?				
Date	Activité	Titre	#essais	score(%)
02/03/2009	▲	Trouver le nombre d'atomes dans une mole de molécules.	1	100
02/03/2009	●	La mole et le nombre d'Avogadro	2	100
02/03/2009	●	La mole et le nombre d'Avogadro	1	40
02/03/2009	●	la mole et la quantité de matière	1	100

et d'évaluation. À l'expérience, ce dialogue apparaît comme primordial, c'est l'enseignant qui demeure garant du sens donné au travail ; un véritable accompagnement, donc !

Galop d'essai en mathématiques

En mathématiques, l'entrée dans le dispositif s'est effectuée de manière plus inégale. Pas de temps pour un professeur coordinateur. C'était donc à chacun d'intégrer, ou non, ce service dans son dispositif d'aide. De l'expérience, Saïda Salmier, professeur dans cette discipline, tire quelques conclusions. D'abord, elle a commencé, elle aussi, par faire l'inventaire des possibles. Les cours illustrés lui apparaissent comme de bons compléments au travail en classe, mais la présentation en est souvent un peu austère. En revanche, les animations donnent aux explications un côté ludique. Elle regrette cependant leur petit nombre. Bien sûr, ce qu'elle apprécie, c'est le plan de travail personnalisé que l'on peut donner à un élève avec la banque d'exercices interactifs et les corrigés. Au rang des leçons à retenir de l'expérience, elle pense, comme en physique, que le dispositif s'adresse avant tout à ceux qui ont des difficultés sans être pour autant en échec. Elle regrette le temps passé à établir des connexions qui, quelquefois, a servi d'alibi à certains pour abandonner prématurément. Surtout, elle met en avant que la généralisation de l'usage nécessitera une réelle collaboration entre enseignants pour harmoniser les parcours des élèves. Pas question que tel ou tel coure le risque de se retrouver à travailler essentiellement sur ordinateur si se multipliaient les prescriptions. Elle aussi estime que le lien avec l'enseignant est indispensable. Un outil d'accompagnement, donc ! Un de plus, qui offre une chance supplémentaire pour s'adapter à la diversité des élèves.

Des objets d'étude en français

Dans cette matière, cours et exercices sont organisés, que ce soit pour les secondes ou pour les premières, autour des objets d'étude au programme. La page s'ouvre sur une liste des chapitres au menu : mouvements littéraires et culturels, récit, roman et nouvelle, argumentation, théâtre et travail d'écriture. Même chose pour les classes de première. De ce fait, l'enseignant, si c'est lui qui établit le parcours de son élève, peut aller puiser une notion, un exercice, voire un texte ici ou là. Ainsi, rien n'empêche un élève qui travaille sur la comédie ou la tragédie d'avoir à effectuer un travail d'écriture pastiche à partir d'une comparaison entre un texte de Plaute et la fameuse tirade d'Harpagon dans Molière. À cette occasion, il aura des outils en ligne à sa disposition : un glossaire, par exemple, et un cours où les notions clés lui seront disponibles. S'il a besoin d'une aide plus spécifique, une boîte à lettres électronique lui permettra, comme pour toutes les matières, d'envoyer des messages à un enseignant du Cned. Pour autant, les enseignants regrettent que les travaux en français fassent la part



belle aux repérages et aux seules notions, au détriment de l'apprentissage de l'écriture. Défaut qui devrait être résolu dans la prochaine version disponible en septembre prochain. Une version que le Cned travaille, nous a affirmé M. Chaillot, responsable de la maintenance de ce site, dans une logique d'accès visant plus une entrée par compétences qu'une entrée par les seuls objets d'étude.

Bilans et perspectives

Après six mois d'expérimentation véritable au lycée David-d'Angers et ailleurs, des espoirs sont nés. De nouveaux lycées continuent à demander des accès et entrent dans ce dispositif. Ici comme ailleurs, une culture de l'accompagnement commence à naître. Les espoirs se font d'autant plus grands avec les perspectives d'évolution du site. En effet, en septembre 2009, le Cned sera autonome sur cette plateforme. Jusqu'ici, il en gérait les contenus mais non les modes d'accès. Sa maîtrise sera plus complète. Un parcours en anglais sera notamment disponible pour les classes de seconde. Pour répondre encore plus pleinement aux attentes de chacun et susciter des candidatures plus nombreuses, usagers et partenaires mettent en place une procédure d'évaluation qui permettra de qualifier et de quantifier cette expérimentation.

Chacun, dans ce cadre, est au moins convaincu que cet accompagnement peut constituer une aide et qu'il trouvera toute sa place dans une logique plus vaste, celle des espaces numériques de travail, en projet, eux aussi. Expérience à suivre donc ! □